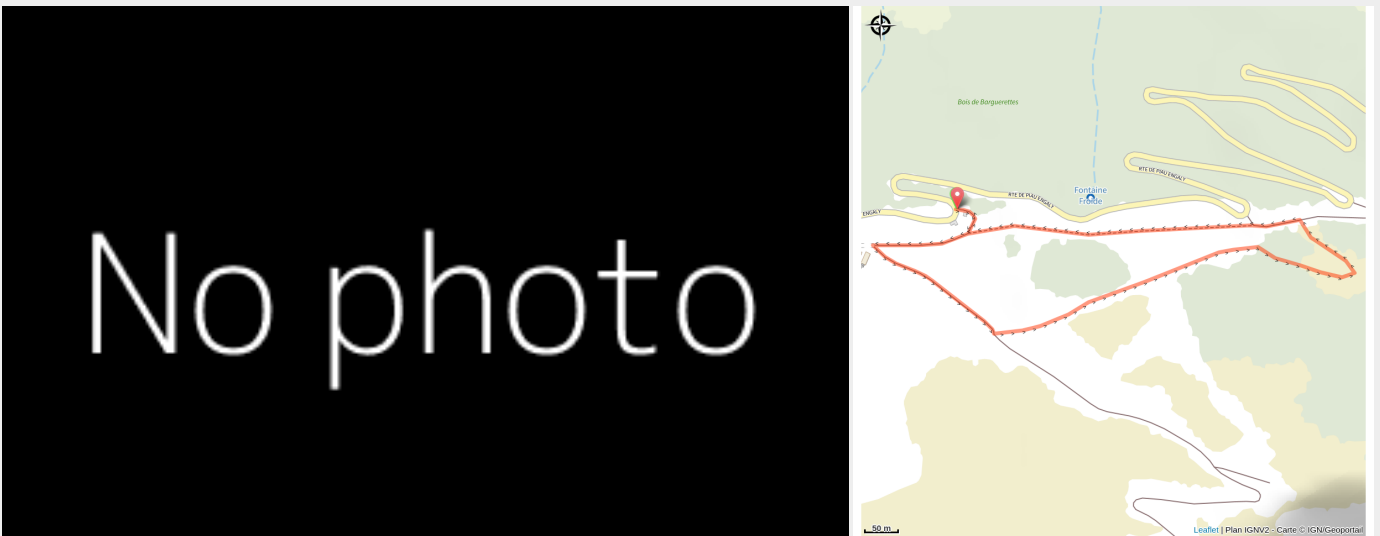


RAQUETTE - Espace Forêt du Hourc



À l'écart de la station, la forêt du Hourc invite à une parenthèse de calme et de nature. Une balade en raquettes entre clairières et sous-bois enneigés, où la montagne se découvre dans sa version la plus paisible.

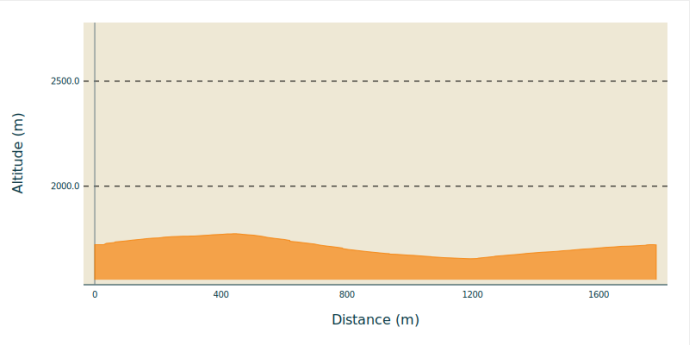
Dès les premiers pas, le décor change : la neige se fait feutrée, le bruit du vent s'atténue, les arbres dessinent un écrin de blancheur. Sous les sapins et les hêtres, la lumière joue entre les branches, révélant le charme discret de la montagne d'hiver. On avance en silence, dans le craquement léger de la poudreuse, guidé par les traces d'animaux et le parfum du bois humide. C'est une immersion simple et authentique, à la frontière entre randonnée et contemplation.

Infos pratiques
Pratique : Raquettes
Durée : 45 min
Longueur : 1.8 km
Dénivelé positif : 119 m
Difficulté : Facile
Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Parking de Fontaine Froide
Arrivée : Parking de Fontaine Froide
Communes : 1. Aragnouet

Profil altimétrique



Altitude min 1655 m Altitude max 1774 m

L’itinéraire en raquettes du Hourc serpente à travers une belle forêt de montagne, sur les contreforts de Piau-Engaly. Accessible en voiture ou en navette gratuite au départ de Piau Engaly, il offre une boucle paisible adaptée à tous les niveaux. Le parcours alterne passages en sous-bois et clairières dégagées, avec de beaux points de vue sur les pentes de Piau et la vallée d’Aure. Idéal par temps clair comme sous la neige, ce sentier raquette permet de goûter à la quiétude des forêts d’altitude, dans une atmosphère douce et enveloppante.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la D118, route d'accès à la station de Piau Engaly

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d’escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d’Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.